



Fasel Blaise, Genoud Andy, Luchinger Thérèse, Tschümperlin Dominic, Lepori-Gauthier Damiano

Pour freiner l'endettement des jeunes

Réception au SGC : 13.01.2014

Transmission au CE : *12.02.2014

Dépôt

Les Jeunes démocrates-chrétiens fribourgeois ainsi que les signataires de la présente motion populaire demandent au Conseil d'Etat de présenter au Grand Conseil un projet d'acte introduisant un cours mensuel d'**éducation à l'autogestion financière et économique**, dispensé dans les écoles du secondaire II (collèges, écoles de culture générale et écoles professionnelles).

Développement

Depuis plusieurs années, différentes études de l'OFS (Office fédéral de la statistique) démontrent que les jeunes (16-25 ans) sont les citoyens les plus touchés par l'endettement (crédits à la consommation dans la majorité). Les récentes évolutions économiques ainsi que les changements socio-économiques et culturels sont en partie responsables de ce phénomène qui à terme peut être dangereux pour notre économie car grevant la consommation, comme en témoignent les situations de surendettement chez certains de nos voisins occidentaux. Convaincus que la liberté économique ne doit cependant pas être entravée, les JDC fribourgeois demandent à l'Etat de Fribourg la mise en place d'un cours mensuel d'**éducation à l'autogestion financière et économique**. Ces cours auront comme fonctions principales 1) l'apprentissage de la gestion d'un budget en corrélation avec les besoins quotidiens ainsi que 2) la sensibilisation aux différentes obligations publiques et administratives auxquelles les jeunes sont et seront confrontés. Ce cours sera dispensé durant une année de manière mensuelle dans tous les cycles d'orientation du canton de Fribourg.

-
- Le Conseil d'Etat répondra à cet instrument dans le délai légal.

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).